

Projet **50Cinq**

Argumentaire en rapport avec le questionnaire Trajet Domicile-Travail

Pourquoi un questionnaire ?

Le questionnaire salarié Trajet Domicile-Travail est un outil qui s'inscrit dans un projet d'amélioration de la sécurité des déplacements au niveau d'une zone géographique : d'un grand site industriel à un bassin d'emploi en passant par un parc d'activité ou une zone industrielle. C'est un moyen rapide d'obtenir diverses informations sur les déplacements des salariés pour venir au travail. Le questionnaire permet :

- de compléter les données du bassin d'emploi avec les données d'accidentologie précisant les lieux et circonstances des accidents, presque accidents, zones perçues à risques
- d'identifier ce qui gêne les salariés dans leur organisation personnelle, les horaires des services tels que banque, poste, crèche, commerces...
- de préciser l'attractivité des transports alternatifs à la voiture individuelle
- d'obtenir l'expression et le ressenti des salariés sur leurs déplacements pour venir au travail.

Que fait on avec le questionnaire ?

Les résultats de l'enquête (sous forme de document de restitution) concourent ainsi au diagnostic du bassin d'emploi. On peut ensuite, à travers des groupes de travail et les dialogues locaux (DDE, communautés de communes ou d'agglomération, transports en commun...), établir des plans d'action, engageant les acteurs, pour chacune des cibles : infrastructures, transports, véhicules, organisation et compétences.

Pourquoi se limiter à la sécurité des déplacements ?

Construit initialement pour réduire les accidents, le questionnaire permet également d'aborder les pistes d'amélioration de l'efficacité des déplacements et de leur impact sur l'environnement.

Qui est concerné par le questionnaire ?

Pour avoir une portée significative, une enquête nécessite un minimum de 400 questionnaires remplis. Il faut que plusieurs employeurs d'une même zone industrielle s'engagent ensemble dans le processus et obtiennent un taux de réponses satisfaisant.

Ceci veut dire par exemple, une zone d'activité d'au moins 1500 personnes avec un taux de retour de 30% (dans les zones où l'enquête a déjà été menée les taux ont été en moyenne de 25 à 30% avec des taux de retour d'entreprises allant de 4 à 87%). Même si une seule entreprise peut, grâce à sa grande taille, obtenir ce niveau de réponse, il est nécessaire d'avoir les éclairages des entreprises voisines pour avoir une analyse des problèmes plus collective.

Quel questionnaire ?

Il existe un questionnaire recommandé, déjà utilisé par de nombreuses entreprises et validé par l'expérience. Ce questionnaire est disponible auprès de l'équipe Projet 50Cinq.

Il peut être amendé dans une zone nouvelle, notamment si les acteurs souhaitent développer en même temps l'analyse de l'efficacité des déplacements ou de l'impact sur l'environnement. Ceci ne peut se faire qu'avec l'équipe projet car il faut que la suite du processus (saisie, dépouillement soit mis à jour et faisable). Une fois le questionnaire figé il est important que tous les acteurs d'une même zone adopte le même support. Des questionnaires différents seraient susceptibles de ne pas pouvoir être consolidés facilement, aboutissant à affaiblir les résultats d'ensemble et la portée de l'exercice.

Comment administrer le questionnaire ?

Quand une entreprise a décidé de lancer le questionnaire, après accord de la Direction et consultation du CHSCT si nécessaire, il faut en prévoir les modalités d'administration, quand et comment le déployer, comment le traiter, et comment et à qui en faire la restitution des résultats.

Comment déployer le questionnaire ?

Le questionnaire est fourni en version électronique. C'est l'employeur qui en imprime le nombre nécessaire. La distribution peut être faite en direct, ou via la hiérarchie, ou encore avec l'envoi du journal interne ou les feuilles de paye. Le taux de succès dépend largement du timing et de la mobilisation créée par le responsable du projet (en général le responsable sécurité ou le représentant des ressources humaines). Ce dernier peut aussi s'appuyer sur les expériences des entreprises voisines pour utiliser un effet positif d'entraînement.

Faut il faire quelque chose avant de déployer le questionnaire?

Le lancement en interne dans l'entreprise devra être précédé d'une information au personnel via la communication interne et l'encadrement, lors de réunions sécurité, à l'occasion d'un événement de l'entreprise, ou dans le journal interne par exemple. Cette information sera d'autant mieux reçue que la direction et les chefs de services manifesteront leur intérêt, et que les salariés des entreprises et organismes voisins s'en feront l'écho parce qu'ils auront eu une information similaire de leur côté. L'information doit donner les raisons de l'exercice et montrer l'importance de ce risque pour les salariés et pour l'entreprise.

Qui récupère les questionnaires ?

Chaque employeur récupère les questionnaires retournés par ses salariés. Il les remet ensuite, sous enveloppe indiquant le nom de l'entreprise et le nombre de questionnaires, à un point de collecte central désigné pour chaque bassin d'emploi. Arrivé à ce point il est pris en charge par l'équipe de saisie qui va les rendre « traçables » c-a-d leur donner un numéro d'ordre et le code de l'entreprise qui seront également saisis de façon à ce qu'en cas de doute on puisse retourner à la source de données.

Comment traiter le questionnaire?

Avant de traiter le questionnaire, il faut effectuer la saisie des réponses papier sur une base de données informatique, selon un formalisme prévu, à organiser en fonction des résultats recherchés. La saisie, souvent longue et fastidieuse, doit être faite de façon homogène. Pour cela il faut que la personne effectuant la saisie soit formée sur le questionnaire et l'utilisation du masque de saisie. L'équipe projet a confié à une société experte dans ce domaine, la mise au point d'un outil de saisie adaptée au sujet. Elle peut assurer soit directement la saisie soit la formation d'une équipe de saisie sur place. Ses prestations sont à payer par les employeurs. Le traitement du questionnaire est fait ensuite par l'équipe projet. Son coût est pris en charge par le projet.

Combien va coûter l'exercice?

Le lancement du questionnaire nécessite que chaque employeur participant établisse un budget. Ce budget n'a à couvrir que les frais d'impression, de distribution (souvent marginaux) et de saisie des questionnaires. Pour la saisie il faut compter, en passant par la société ayant mis au point l'outil de saisie, 2500 € HT de frais fixes (temps de formation des intérimaires et vérification qualité inclus), plus 2.5 € par questionnaire saisi, en comptant 10 à 12 questionnaires à l'heure et par personne

Et si dans le bassin d'emploi, on veut assurer la saisie nous même?

Il est possible de le faire. Dans ce cas il faut compter pour une équipe de saisie 1,5 jours de formation et 1 jour d'assurance qualité soit 2750 € HT, frais de déplacement des formateurs inclus. L'exigence de « traçabilité » requise pour la saisie des questionnaires s'appliquera aussi dans ce cas.

Comment Restituer le questionnaire?

Le but du questionnaire étant d'obtenir une photographie au niveau du bassin d'emploi et de dégager des pistes d'action, une restitution globale est organisée par l'équipe Projet 50Cinq avec toutes les entités participantes. Cette restitution au niveau du groupe d'entreprises impliquées lors d'une réunion officielle et formelle conduit naturellement à un communiqué de Presse et à la création de groupes de travail inter-entreprises sur les principaux sujets, afin de préparer et finaliser le plan d'action du bassin d'emploi. L'existence d'un club d'entreprises favorise ce processus.

Une information au niveau de chaque entreprise par voie d'affichage ou du journal d'entreprise ou encore à l'occasion de réunions sécurité (dont celles du CHSCT) ou d'un événement est recommandée en complément, sur la base des éléments remis à chaque employeur ayant déployé l'enquête auprès de ses salariés.

Peut-on avoir une restitution spécifique à une entreprise ?

Bien sûr, mais cela n'est pas compris dans le projet, et ne se justifierait qu'au delà d'un certain nombre de réponses. Il faut se rapprocher de l'équipe projet pour avoir une estimation du coût supplémentaire. S'il ne s'agit uniquement de produire une série de données et graphiques, tris à plats et tris croisés, pour les retours venant de l'entreprise, il faut compter 1100€ HT. Au delà il est possible de faire des traitements spécifiques et d'animer une ou des réunions de restitutions avec l'encadrement, le CHSCT, les salariés..... à estimer pour chaque cas particulier.